

**Réunion du 11 septembre 2025**

## **PROCÈS-VERBAL**

**Présidence : Michel CALLOT.**

**Membres présents :**

Julie **BRESSET**, Vice-Présidente (en visioconférence) ; Denis **CLEMENT**, membre (en visioconférence) ; Gilles **DA COSTA**, Trésorier général (en visioconférence) ; Marie-Françoise **POTEREAU**, Vice-Présidente ; Camille **MAIRE**, membre ; Maxime **MAROTTE**, membre (en visioconférence) ; Cathy **MONCASSIN**, Vice-Présidente ; Yannick **POUEY**, Secrétaire général ; Myriam **PRÉTOT**, Vice-Présidente (en visioconférence).

**Assistent également à la réunion :**

Magali **DELLA SCHIAVA**, Assistante du Président ; Tristan **HORREAUX**, Directeur Communication et Marketing ; Xavier **JAN**, Président de la LNC (en visioconférence) ; Christophe **LAVERGNE**, Directeur juridique et des relations institutionnelles ; Éric **MEINADIER**, médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire ; Fabien **RAFFOUX**, Directeur des systèmes d'information ; Tommy **VANOUDENDYCKE**, Directeur de cabinet ; Christophe **XHONNEUX**, Directeur financier et Directeur des Ressources Humaines ; Thierry **BEDOS**, Directeur Technique National adjoint ; Cédric **CHAUMOND**, Directeur Technique National adjoint.

**Excusé. e. s :**

Patrick **CLUZAUD**, Vice-Président ; Florian **ROUSSEAU**, Directeur Technique National.

## Ordre du jour

|       |                                                                                                                                     |    |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I.    | OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT .....                                                                                                    | 3  |
| II.   | ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 10 JUILLET ET DU 30 JUILLET 2025 .....                                                               | 3  |
| III.  | INFORMATIONS GÉNÉRALES .....                                                                                                        | 3  |
| 1.    | Statistiques .....                                                                                                                  | 3  |
| 2.    | Résultats .....                                                                                                                     | 5  |
| 3.    | Événements .....                                                                                                                    | 5  |
| 4.    | UCI .....                                                                                                                           | 6  |
| 5.    | UEC .....                                                                                                                           | 6  |
| 6.    | CNOSF .....                                                                                                                         | 6  |
| 7.    | Activités fédérales .....                                                                                                           | 6  |
| 8.    | RH .....                                                                                                                            | 7  |
| 9.    | DSI .....                                                                                                                           | 7  |
| IV.   | INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA LNC, DU MÉDECIN COORDONNATEUR DE LA MÉDECINE RÉGLEMENTAIRE ET DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL ..... | 8  |
| 1.    | Président de la LNC .....                                                                                                           | 8  |
| 2.    | Médecin coordonnateur de la médecine réglementaire .....                                                                            | 9  |
| 3.    | Directeur technique national .....                                                                                                  | 11 |
| V.    | DÉVELOPPEMENT, MARKETING ET COMMUNICATION .....                                                                                     | 13 |
| VI.   | COMMISSIONS .....                                                                                                                   | 14 |
| 1.    | BMX .....                                                                                                                           | 14 |
| 2.    | Cyclo-cross .....                                                                                                                   | 15 |
| 3.    | Piste .....                                                                                                                         | 17 |
| 4.    | Gravel .....                                                                                                                        | 18 |
| 5.    | Route .....                                                                                                                         | 18 |
| VII.  | POINT FINANCIER .....                                                                                                               | 21 |
| VIII. | CONGRÈS FÉDÉRAL 2026 .....                                                                                                          | 23 |
| IX.   | ÉPREUVES OFFICIELLES .....                                                                                                          | 24 |
| X.    | QUESTIONS DIVERSES .....                                                                                                            | 26 |

## **I. OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT**

Le Président souhaite la bienvenue aux participants.

Il évoque le décès du jeune cycliste Noa SARTIS à la suite d'un arrêt cardiaque survenu le dimanche 7 septembre 2025 lors d'une compétition. L'ensemble du Bureau Exécutif exprime sa grande émotion et sa profonde tristesse face à cette disparition et adresse toutes ses condoléances à la famille endeuillée.

Xavier JAN s'associe également à la peine de la famille, ainsi qu'aux condoléances du Bureau Exécutif.

Le Président fait part ensuite de la naissance du petit Marceau, fils d'Anthony BARÉ. Le Bureau Exécutif adresse toutes ses félicitations et ses vœux de bonheur à toute la famille.

## **II. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 10 JUILLET ET DU 30 JUILLET 2025**

*Les procès-verbaux du Bureau Exécutif du 10 juillet et du 30 juillet 2025 sont approuvés à l'unanimité des votants.*

## **III. INFORMATIONS GÉNÉRALES**

### **1. Statistiques**

Yannick POUEY annonce que la FFC compte 109 843 licenciés enregistrés au 31 août 2025. La grande majorité des Comités Régionaux connaît une hausse du nombre de ses licenciés à l'instar des comités Auvergne-Rhône-Alpes (+3,79 %), Hauts-de-France (+5,80 %), Île-de-France (4,99 %), Normandie (+5,25 %), Sud PACA (+4,51 %). À date, seul le Comité Régional des Pays de la Loire accuse une très légère contraction (-0,73 %, soit 67 licenciés).

S'agissant des comités ultramarins, la situation demeure plus tendue, puisqu'au global, le nombre de licenciés est en baisse. Le cas de la Guadeloupe qui accuse un recul particulièrement significatif (-10,14 %, soit 199 licences en moins) nécessite une analyse pour comprendre les raisons de cette situation.

La FFC enregistre 14 079 femmes licenciées, soit 455 femmes supplémentaires par rapport au 31 août 2024. Elles représentent 12,81 % des effectifs de la FFC. Plusieurs Comités Régionaux tirent plus fortement cette croissance, comme les comités Auvergne-Rhône-Alpes (+160 licenciées), Sud PACA (+99 licenciées), Hauts-de-France (+72 licenciées), Grand Est (+72 licenciées), Normandie (+57 licenciées) et Nouvelle-Aquitaine (+55 licenciées).

En ce qui concerne les licences par activité, les principales données sont exposées comme suit :

- BMX : +11,69 %, soit 2 715 licenciés supplémentaires.
- Cyclo-cross : +7,09 %. La progression demeure constante.
- Piste : +3,16 %. Cette discipline peine à progresser du fait d'une offre limitée.
- Route : -0,89 %, soit une perte de 489 licenciés. Pour la première année, la Route connaît une baisse de ses licenciés.
- VTT : -0,89 %. Pour la cinquième année, cette discipline connaît un recul de ses licenciés probablement lié à la difficulté de fédérer les pratiquants et les clubs.
- Autres disciplines : +20,66 %. Cette croissance est tirée par le cyclisme en salle (+87 licenciés) et le Gravel (+135 licenciés).

S'agissant des catégories de licences, les données sont les suivantes :

- Professionnel : le nombre de licenciés demeure stable.
- Compétition : +1,6 %, soit 538 licenciés de plus. Si les Access enregistrent 759 licenciés de plus, d'autres sous-catégories sont en baisse, comme les Élites (-18 licenciés) et les Open (-203 licenciés).
- Sport : +3,3 %, soit 484 licenciés de plus, dont 400 licenciés sur les épreuves de masse.
- Jeunesse : +4,3 %, soit 1 809 licenciés supplémentaires. Toutes les catégories sont en progression, excepté les U15 (-2,30 %) et les U17 (-2,50 %).
- Arbitres : la FFC compte 79 arbitres de plus.
- Staff : cette catégorie accuse une contraction de 662 licenciés, dont 548 encadrants et 117 Assistance organisation. Ce recul est clairement lié à une perte sèche de licenciés et non à des transferts de catégories.
- Staff Pro Femmes : +36,6 %, soit 15 licenciées de plus.
- Staff Pro Hommes : +19,7 %.

La FFC compte 2 042 licences individuelles versus 1 718 au 31 août 2024, soit une progression de 18,86 %.

Thierry BEDOS annonce que Monsieur Gilles SUARES, cadre technique basé à Bourges, s'installe en Guadeloupe à la suite de son recrutement par le Comité Régional. Il est à espérer que ce changement aura un effet bénéfique sur la tendance baissière du nombre de licenciés.

S'agissant de la Piste, la DTN a engagé un travail sur les clubs développeurs Piste pour le sprint au travers d'un accompagnement plus spécifique visant à renforcer la formation des cyclistes sur deux ans.

Fabien RAFFOUX annonce que la FFC comptait 109 884 licences au 10 septembre et que 122 licences sont en attente de validation dans les régions.

Il évoque ensuite la problématique des pass non validés par les Comités Régionaux et propose que la FFC les valide et les facture directement. Ainsi, les dossiers seront régularisés dans le système permettant aux personnes de reprendre une licence pour 2026.

Le Président juge cette proposition pertinente.

Yannick POUEY indique que cette information doit être transmise aux personnels des Comités Régionaux.

Fabien RAFFOUX le confirme.

S'agissant de la saison 2026, les données sont les suivantes :

- 578 licences ont été validées en l'espace d'une semaine.
- 4 751 demandes validées par les futurs licenciés.
- 782 clubs ont été activés.

Il est précisé que la prise de licence arbitre pour la saison 2026 sera corrélée à la possession d'une certification arbitre enregistrée dans le système et validée par la CNCA et la CRCA.

## **2. Résultats**

Le Président salue les très belles performances des athlètes français durant la saison estivale, comme les titres d'Arthur PILLAR en BMX et de Victor KORETZKY en VTT, la victoire de Valentin PARET-PEINTRE lors la seizième étape au mont Ventoux du Tour de France masculin, la victoire de Paul SEIXAS sur le Tour de l'avenir ainsi que la deuxième place de Marion BUNEL, et enfin la victoire extraordinaire de Pauline FERRAND-PRÉVOT sur le Tour de France féminin.

Pour information, les audiences de la dernière étape du Tour féminin ont enregistré plus de 7,7 millions de téléspectateurs. Il s'agit de la deuxième plus belle audience sur le Tour masculin et le Tour féminin réunis ; la première étant celle de l'étape de Montmartre lors du Tour de France masculin.

## **3. Événements**

Le Président adresse tous ses remerciements à l'ensemble des collectifs ayant organisé les différents Championnats de France qui se sont tenus durant l'été. Leur investissement de grande qualité a clairement contribué aux succès de ces manifestations.

En ce qui concerne les Championnats du monde 2027, les principales informations sont exposées comme suit :

- Les différents dossiers (techniques, assurances et convention FFC) suivent leur cours et le Comité d'organisation continue de se renforcer sur le plan humain.

- France Télévisions a confirmé la retransmission des épreuves sur ses différents canaux.
- Les Championnats démarreront par les épreuves paralympiques et se clôtureront par l'épreuve sur route féminine.
- Les premiers appels d'offres (banque et apporteurs d'affaires) seront lancés prochainement.

#### **4. UCI**

Le Président énonce les sujets traités lors du Conseil du cyclisme professionnel (CCP) qui s'est tenu le 10 septembre 2025 à Aigle, en Suisse :

- La participation à la Vuelta de l'équipe Israël-Premier Tech qui est visée par de nombreuses manifestations palestiniennes. Si l'UCI n'entend pas demander le retrait de ladite équipe des compétitions, il est certain qu'un risque d'extension de ce sujet pèse sur toutes les épreuves internationales. De manière plus générale, le sport est de plus en plus la cible de mouvements de protestations ; face à ces événements, la situation du cyclisme demeure fragile.
- Le Tour Romandie féminin lors duquel cinq équipes n'ont pu prendre le départ à la suite de leur refus de participer à un test portant sur la sécurité initié par Safer et validé par le CCP.
- Lors de ce CCP du 10 septembre, la modification de la Coupe des Nations pour les U23 à compter de 2026 a été annoncée : elle ne se courra plus en équipe nationale, mais en équipe de marque. En revanche, la Coupe des Nations U19 sera exclusivement aux équipes nationales et devrait se dérouler par continent.

#### **5. UEC**

Le Président indique que Magali DELLA SCHIAVA, Myriam GARCIA et Stéphane GARCIA ont participé à une visite à Avignon en vue du prochain congrès UEC 2026. Ce sujet sera plus largement développé lors d'un prochain Bureau Exécutif.

#### **6. CNOSF**

Le Président déclare que des interrogations subsistent concernant les restrictions budgétaires et l'avenir de l'ANS, ainsi que le contrat marketing du CNOSF lié aux Jeux olympiques et paralympiques 2030.

#### **7. Activités fédérales**

Yannick POUHEY revient sur le décès du jeune Noa SARTIS et relaie les doutes de plusieurs jeunes cyclistes d'Indre-et-Loire qui s'interrogent sur la pertinence de poursuivre leur activité sportive eu égard aux risques qu'elle peut comporter. Face au choc créé par ce terrible drame, la FFC a pris attache très rapidement avec son assureur pour que des cellules *ad hoc* soient déployées afin de soutenir les familles et les adolescents.

Gilles DA COSTA explique qu'il est nécessaire que les jeunes et leurs familles puissent avoir accès à une cellule de soutien psychologique.

Éric MEINADIER indique de son côté que le SAMU qui intervient sur les lieux d'un accident intègre également une cellule d'urgence médicopsychologique (CUMP) avec des psychiatres spécialisés dans ce type d'accompagnement.

Par ailleurs, la médecine fédérale qui travaille en étroite collaboration avec un psychiatre sur les questions de santé mentale peut structurer une proposition en direction de la famille et des proches du jeune homme décédé.

Denis CLÉMENT estime qu'il est essentiel d'être très vigilant à la pression sportive qui peut exister sur les jeunes catégories, et notamment sur les U17, qui doivent être plus particulièrement suivies sur le plan médical et psychologique.

Christophe LAVERGNE déclare que l'assureur de la FFC a mis en place une cellule de crise psychologique très rapidement après le drame. Cette action sera étendue au-delà du club auquel Noa SARTIS était rattaché.

## **8. RH**

Christophe XHONNEUX indique que la FFC compte 62,37 ETP au 31 août 2025, dont 53,37 CDI, 8 CDD et CDD à objet défini, un contrat d'alternance.

Plusieurs recrutements sont en cours, comme ceux du référent RSE et du directeur des événements et de la réglementation sportive.

Dans le cadre du déménagement des locaux de Montry vers Trappes, Christophe XHONNEUX et Florian ROUSSEAU se sont rendus à Montry pour y rencontrer les salariés, afin d'appréhender plus finement les suites de ce déménagement.

## **9. DSI**

Fabien RAFFOUX s'exprimant sur les dernières attaques informatiques à l'encontre de la FFC, la DSI activera très prochainement une solution de sécurité supplémentaire, le MFA. Il s'agit d'une méthode d'authentification dans laquelle chaque personne souhaitant se connecter au système informatique fédéral devra entrer le code reçu sur son téléphone portable.

Il annonce que le système d'homologation relatif à la gestion des résultats. Dorénavant, les arbitres ont la possibilité de déposer et de valider sur leur espace les états de résultats, lesquels remonteront automatiquement dans Cicleweb.

Le déroulé précis est le suivant :

- Les commissaires ou le club-organisateur enregistrent les résultats via leur espace spécifique.

- Les commissaires désignés sur les épreuves déposent les documents dans la gestion documentaire.
- Le premier commissaire valide le dépôt et la présence des documents.
- Un rapport sur Cicleweb est disponible pour les régions et la FFC pour connaître les épreuves homologables, mais non traitées.
- Puis, l'homologation et la validation financière (gestion des prix) peuvent être effectuées.

Yannick POUEY salue cette avancée significative et déclare que des précisions réglementaires viendront très prochainement compléter le premier point (enregistrement des résultats).

Fabien RAFFOUX déclare que le système du précalendrier régional est activé. Par conséquent, les clubs sont maintenant en mesure de faire des demandes de renouvellement ou de création d'épreuves à partir de leur interface. De plus, ce système affiche toutes les épreuves ayant lieu dans un périmètre de cent cinquante kilomètres.

Tommy VANOUDENDYCKE souligne qu'il est essentiel que les épreuves fédérales apparaissent dans ce calendrier, afin que les organisateurs d'épreuves régionales puissent se positionner correctement.

Fabien RAFFOUX spécifie que toutes les épreuves fédérales apparaissent dans la sélection du précalendrier, mais avec le filtre de cent cinquante kilomètres.

#### **IV. INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA LNC, DU MÉDECIN COORDONNATEUR DE LA MÉDECINE RÉGLEMENTAIRE ET DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL**

##### **1. Président de la LNC**

Xavier JAN annonce que les équipes françaises totalisent 78 victoires, tandis que les coureurs français en totalisent 70. À date, la France se situe à la sixième place du classement des nations.

Le classement des équipes françaises sur les trois dernières années est le suivant :

- Décathlon AG2R La Mondiale : 8<sup>e</sup> place.
- Groupama FDJ : 10<sup>e</sup> place.
- Cofidis : 20<sup>e</sup> place.
- Arkéa B&B Hotels : 21<sup>e</sup> place.

À l'aune du fossé qui ne cesse de se creuser entre les équipes World Tour, les inquiétudes demeurent très fortes en ce qui concerne l'avenir de l'équipe Arkéa B&B Hotels, ainsi que le maintien de l'équipe Cofidis dans le classement du World Tour.

S'agissant des incidents qui émaillent la Vuelta, comme ceux touchant l'équipe Israël-Premier Tech, ils donnent à voir la fragilité du cyclisme par rapport aux différents mouvements protestataires. Or, il importe que le sport soit tenu à l'écart de ces mouvements, d'autant qu'ils font peser des risques sur la sécurité des coureurs.

En ce qui concerne le Tour Romandie féminin lors duquel cinq équipes n'ont pu prendre le départ, Xavier JAN déplore que les sujets de sécurité deviennent des sujets politiques : la sécurité des athlètes est une préoccupation qui devrait faire consensus.

À la suite des sanctions qui ont touché l'Étoile de Bessèges, la LNC a accompagné l'organisateur dans la mise en place de mesures adéquates visant à renforcer la sécurité sur cette épreuve. En revanche, il est regrettable qu'aucun échange relatif aux pistes d'évolution et d'amélioration n'ait eu lieu entre l'organisateur et l'UCI.

La LNC mène actuellement une réflexion sur l'évolution des règles de participation des équipes professionnelles françaises au calendrier français, évolution rendue indispensable en raison des modifications apportées à la réglementation internationale du calendrier World Tour (ajouts d'épreuves et obligation de participer à de nouvelles étapes à compter 2026).

Enfin, Xavier JAN annonce qu'une réunion ayant trait aux conditions de participation des équipes continentales fédérales au calendrier français se tiendra entre la LNC et la FFC le lundi 15 septembre 2025. Il se réjouit de ce travail collaboratif.

## **2. Médecin coordonnateur de la médecine réglementaire**

Éric MEINADIER aborde la polémique qui a entouré le poids de Pauline FERRAND-PRÉVOT à l'issue de sa victoire sur le Tour de France féminin et souhaite apporter des éléments de compréhension sur le sujet du poids des athlètes.

En premier lieu, il convient de distinguer la nutrition normale et la nutrition performance :

- La nutrition normale : le corps humain adapte au gramme près ses dépenses et ses besoins de manière naturelle.
- La nutrition performance : l'athlète adapte son poids à une contrainte. Dans le cadre du cyclisme, l'objectif est d'optimiser le rapport poids/puissance. Ainsi, les cyclistes sont obligés de perdre du poids pour être performants et cette restriction est pertinente. Cependant, il existe deux risques :
  - Le déficit calorique RED-S : un déficit calorique prolongé peut entraîner un impact sur la densité osseuse, la fonction menstruelle des femmes, l'immunité, la santé cardiovasculaire, les hormones, la psychologie et la croissance. De fait, un déficit calorique prolongé affecte à long terme la performance.
  - La perte de la régulation naturelle sur l'alimentation qui se transforme en troubles du comportement alimentaires (TCA). Il s'agit d'une maladie psychiatrique aux causes multiples, parmi lesquelles figurent les RED-S,

et aux conséquences multiples, parmi lesquelles figurent également les RED-S.

Les RED-S et les TCA concernent aussi bien les hommes que les femmes, même si une prédominance féminine sur cette problématique est avérée. En outre, il existe une spécificité féminine en lien avec les troubles menstruels. Il est à noter que le concept de la triade de la sportive (arrêt des menstruations, baisse de la densité osseuse, anorexie) est un concept totalement dépassé.

Dans un climat particulièrement délétère où la concurrence entre les athlètes est très vive, la FFC demeure très vigilante et s'attèle à mettre en place des actions très rationnelles. Ainsi, elle a lancé des travaux sur ce sujet, avec notamment le Syndicat français des coureuses cyclistes, et a mis en place des groupes de travail sur la santé mentale et la gynécologie, ainsi qu'un groupe sur les RED-S-TCA qui mène une réflexion sur l'accompagnement des athlètes.

L'éducation est le socle de la prévention. Elle doit être vulgarisée et adaptée à tous les publics de la FFC afin de :

- Comprendre la problématique.
- Apprendre les bonnes pratiques nutritionnelles de performance.
- Détecter les signes d'alerte pour consulter, voire déclarer un comportement anormal.

Dans une volonté éducative et informative, des webinaires seront mis en place à partir du mois de décembre en direction des entraîneurs, des athlètes et du grand public.

Yannick POUEY tient à faire part de son indignation concernant la polémique autour du poids de Pauline FERRAND-PRÉVOT qu'il juge proprement scandaleuse. Il demeure persuadé que si Pauline FERRAND-PRÉVOT avait échoué à remporter le Tour de France féminin, la question de son poids n'aurait pas été abordée et provoquée des déclarations éhontées. Il tient à rappeler que la problématique du poids existe autant chez les hommes que chez les femmes, mais que les critiques s'attardent plus sur celui des femmes.

Le Président partage le point très anormal de rattachement à une seule personne, vainqueur d'une compétition. Cette situation est insupportable.

Il annonce que la FFC réagira face aux propos discriminatoires tenus par les personnes ayant stigmatisé des caractéristiques physiques dans les médias et sur les réseaux sociaux, propos qui n'auraient pas été tenus pour un athlète masculin. Elle étudie en conséquence une saisine de la Commission d'éthique de l'UCI.

Maxime MAROTTE estime également que les commentaires autour du poids de Pauline FERRAND-PRÉVOT sont indignes, d'autant qu'il s'agit d'une athlète qui au vu de ses résultats sportifs maîtrise parfaitement la gestion de son poids et tous les éléments ayant trait à la performance. Pauline FERRAND-PRÉVOT cible avec

pertinence ses objectifs et demeure constante dans le haut niveau. Il importe en effet de réagir face aux propos discriminatoires et stigmatisants.

Denis CLÉMENT tient à souligner le formidable succès en matière d'audience du Tour de France féminin et rappelle que quatre coureuses françaises figuraient parmi le top 10 de cette épreuve. Face à un tel succès, il doute que le grand public s'attache à ce type de polémique.

### **3. Directeur technique national**

Thierry BEDOS aborde l'évolution du cursus de la filière de formation fédérale qui a pour objectifs de :

- Faciliter l'accès au premier niveau de formation fédérale conformément aux objectifs fédéraux pour massifier un potentiel d'encadrement qualifié.
- Développer les compétences des animateurs, éducateurs et entraîneurs formés par la FFC et les Comités Régionaux dans un cursus global de formation progressive et modulable.

Dans ce cursus progressif qui intègre un passage obligatoire par les niveaux inférieurs, le module accueil est supprimé, tandis que la notion de recyclage est remplacée par la notion de formation continue.

Les trois niveaux dudit cursus sont les suivants :

- Animateur/animatrice fédéral. e. dont la cible est l'initiation et l'encadrement des jeunes dans les EFC. Ils viennent également en appui des éducateurs. La formation est de trois jours (deux jours en présentiel et un jour en distanciel) complétée par un stage.
- Éducateur/éducatrice fédéral. e. dont la cible est l'apprentissage technique aux pratiquants initiés jusqu'aux EFC Club compétition. La formation est de six jours (quatre jours en présentiel et deux jours en distanciel) complétés par un stage.
- Entraîneur. e fédéral. e. dont la cible est l'entraînement des compétiteurs, des EFC Club compétition et des DN en appui des professionnels. La formation est de sept jours (cinq jours en présentiel et deux jours en distanciel) complétée par un stage.

Des formations et des modules complémentaires seront également proposés (Baby Vélo, intervenant SRAV, Gravel, VAE, E-Cycling, nutrition, stress environnemental, etc.).

La tarification préconisée est la suivante :

- Animateur/animatrice : 180 euros.
- Éducateur/éducatrice : 350 euros.
- Entraîneur.e : 450 euros.

Cathy MONCASSIN signale qu'il est essentiel que ces tarifs comprennent les supports de formation, car actuellement, ils ne sont pas systématiquement remis.

Thierry BEDOS indique qu'un courrier mentionnant les documents obligatoires à remettre pour chaque niveau pourra être envoyé.

Yannick POUEY demande si le principe de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est renouvelé.

Thierry BEDOS répond que ce principe peut en effet être maintenu, mais il conviendra de le rendre plus visible.

Marie-Françoise POTEREAU déclare que les comités doivent agir pour attirer un plus grand nombre de femmes dans ces formations. La FFC doit s'inscrire dans une féminisation des métiers.

Thierry BEDOS fait savoir que certains comités ont pris la décision de rendre gratuit le premier niveau de formation pour les femmes, afin d'attirer ce public.

Le Président confirme que ce sujet de féminisation doit être pris en compte.

Il met aux voix le nouveau cursus de la filière de formation fédérale exposé par Thierry BEDOS.

*Le nouveau cursus de la filière de formation fédérale est approuvé à l'unanimité des votants.*

Cédric CHAUMOND informe de la réorganisation de la DTN pour la nouvelle mandature et rappelle que le Comité de direction composé de Florian ROUSSEAU, Thierry BEDOS, Séverine MAILLET et Cédric CHAUMOND est installé depuis janvier 2025.

La DTN a connu plusieurs mouvements au cours de l'été avec six départs et six arrivées (dont trois femmes), et cinq changements de missions ou statut. Le recrutement d'un référent RSE est en cours.

Gilles DA COSTA évoque le cas de certains cadres techniques rattachés au Siège fédéral, mais ayant choisi de rester domiciliés en province : il craint que cette liberté soit préjudiciable au collectif de travail de la DTN.

Thierry BEDOS assure que la DTN est très sensible à ce sujet et qu'elle demeure vigilante au nombre de cadres basés sur le Siège fédéral.

Cédric CHAUMOND annonce que la DTN soumettra à Gilles DA COSTA et Christophe XHONNEUX une note de cadrage sur les frais des cadres de la DTN pour qu'ils correspondent aux normes en vigueur au sein de la FFC.

Il annonce ensuite que les sept pôles France (43 athlètes au total) ont effectué leur rentrée en application du PPF validé au mois de juin. Les premières réunions ont été extrêmement qualitatives.

## **V. DÉVELOPPEMENT, MARKETING ET COMMUNICATION**

Tristan HORREAUX explique que la FFC a déployé son opération « Mon Club, Mon Vélo » qui cible plus particulièrement les clubs labellisés. À date, cette opération enregistre 320 clubs participants (68 % des clubs labellisés) qui ont reçu une dotation (bidons, stylos, banderole, kit de communication). Plusieurs outils de communication (site Internet vitrine, livret présentant les avantages de la licence FFC, clip vidéo) ont également été élaborés. Le retour sur investissement de « Mon Club, Mon Vélo » sera mesuré au début du mois d'octobre par le service de communication.

S'agissant des événements passés ou à venir, les principales informations sont exposées comme suit :

- Les Championnats France Route Avenir : en dépit d'une très belle organisation, cette compétition demeure assez confidentielle sur le plan télévisuel – seule la plateforme Vélo+TV a diffusé les images des épreuves (75 827 visionnages cumulés).
- Les Championnats de France Route Élite 2026 : le très beau visuel imaginé avec la collectivité sera présenté le 18 septembre 2026 à La Tour-du-Pin.
- La Fédération a réalisé deux visuels célébrant le succès de ses athlètes sur le Tour de France féminin et le Tour de l'Avenir. Diffusés sur les réseaux sociaux, ces visuels pointent sur des articles en lien avec la prise de licence.
- Les Championnats d'Europe : Pauline FERRAND-PRÉVOT et Tadej POGAČAR feront partie des participants. Les comptes digitaux enregistrent d'ores et déjà 2 400 followers et les sélections de l'Équipe de France seront annoncées en direct sur la chaîne de l'Équipe le 18 septembre 2025.
- La Haute Route FVE a été une très belle opération commerciale avec un événement premium et international qui attire une clientèle mondiale.
- Les Championnats de France Gravel : cette compétition compte pour l'heure 659 inscrits, dont 125 femmes, tandis que le Gravel Fever enregistre 1 348 inscrits avec de grands noms au départ.

Au regard des nombreuses médailles remportées par les athlètes lors des Championnats du monde de BMX et de VTT, le service de communication travaille à l'élaboration d'une revue retraçant les résultats des athlètes français. Elle sera diffusée à l'ensemble de l'écosystème fédéral.

Yannick POUEY estime qu'il est important que le lieu des Championnats du monde qui peuvent se tenir ailleurs qu'en Europe figure également dans cette revue.

Tristan HORREAUX prend le point. Il ajoute que les clubs des athlètes seront aussi mentionnés.

En ce qui concerne le marketing et les partenariats, les salons FFC organisés lors de deux étapes des Tours de France ont remporté un franc succès. Ainsi, le salon d'Albertville a reçu 40 000 visiteurs et celui de Chambéry, 15 000 visiteurs.

Marie-Françoise POTEREAU tient à souligner la qualité des emplacements qui ont certainement contribué au succès de ces deux salons.

Tristan HORREAUX rappelle que le prochain Roc d'Azur CIC aura lieu du 8 au 12 octobre 2025. Durant cet événement, la FFC disposera de deux stands :

- Un stand institutionnel dans l'espace CIC avec un plateau Vélo+TV sur lequel se tiendront des émissions thématiques avec les partenaires et les athlètes fédéraux.
- Un stand occupé par plusieurs partenaires de la FFC.

Le service communication poursuit sa prospection de nouveaux partenaires (Équipe de France, BMX, VTT, événements et sur des sujets tels que la sécurité) pour 2026.

Enfin, la soirée des partenaires FFC/CIC lors de laquelle la Fédération remettra ses trophées se déroulera le jeudi 23 octobre 2025 dans le grand salon du musée de l'armée des Invalides.

## **VI. COMMISSIONS**

### **1. BMX**

Myriam PRÉTOT aborde le format de compétition des épreuves de BMX Racing et explique que dans un souci d'uniformisation et dans l'intérêt sportif des compétitions, la Commission Nationale propose que l'ensemble des épreuves du calendrier national se déroulent en format « Last chance » à compter de 2026. Les calendriers départemental et régional ne peuvent pas être concernés par ce format qui répond à une demande du terrain (DN1, DN2, Équipes Avenir) émise dans le cadre d'une consultation.

Pour les épreuves de la Coupe de France, la Commission Nationale propose que les pilotes « challenge » utilisent désormais les transpondeurs. Tous les pilotes participant à la coupe de France seraient donc équipés de transpondeur.

Le Président salue l'organisation de la consultation qui a permis de recueillir l'avis des acteurs concernés : la Commission Nationale a répondu à leur volonté relative à la mise en place d'une réforme s'appuyant sur le modèle international.

Cathy MONCASSIN souhaite que le TFBMX ne soit pas concerné par cette réforme, car il importe que les enfants continuent à s'amuser.

Myriam PRÉTOT signale que le retrait du TFBMX aura une incidence sur le challenge national qui constitue à un système de qualification pour le TF.

Le Président note qu'à cet égard il convient que la Commission Nationale BMX retravaille sur les sujets du TFBMX et du challenge national en associant Cathy MONCASSIN dans le cadre de sa mission transverse sur la jeunesse.

Il met aux voix la proposition de la Commission Nationale BMX visant à modifier le format des épreuves du calendrier national qui se dérouleront en format « Last chance » à compter de 2026, ainsi que la proposition relative à l'utilisation de transpondeurs par les pilotes « challenge ». Cette réforme ne s'applique pas au TFBMX ni au challenge national ni aux calendriers départemental et régional.

*Les propositions susmentionnées sont approuvées à la majorité des votants (1 vote contre et 1 abstention).*

Le Président déclare que cette réforme sera également soumise au Conseil Fédéral du mois d'octobre.

Myriam PRÉTOT déclare que la Commission Nationale BMX propose que le label DN BMX soit cumulable pour une même structure candidate dans la mesure où un seul dépôt de dossier est fait par niveau (DN1/DN2). Le cumul de label pourra ainsi se faire uniquement par niveau, et une seule et même structure pourra avoir une équipe labellisée en DN1 et une équipe labellisée en DN2.

Par ailleurs, selon le principe des montées-descentes des structures labellisées, une structure candidate ne peut avoir deux équipes au même niveau de label. Si l'équipe labellisée en DN2 arrive dans les deux premières places du Championnat de France de DN2, elle ne pourra pas accéder au niveau DN1. À l'inverse si l'équipe DN1 termine dans les deux derniers du Championnat de France de DN1, elle est reléguée et une seule équipe pourra prétendre au label DN2 l'année suivante.

Ce cumul de labels permettrait au club ayant un grand réservoir de pilotes de les inclure dans des équipes labellisées et de fonctionner avec une équipe réserve destinée à alimenter l'équipe DN1. Il est à noter que le label Équipe Avenir peut, comme c'est le cas actuellement, venir compléter ce dispositif qui engage ainsi la formation, l'accès au haut niveau et le haut niveau.

En cas de validation de ces mesures par le Bureau Exécutif, une annonce sera faite fin 2025 pour que les clubs puissent se préparer en 2026 à une application en 2027.

Le Président soumet au vote du Bureau Exécutif la proposition de la Commission Nationale BMX concernant le cumul des labels par niveau.

*La proposition est approuvée à l'unanimité des votants.*

## **2. Cyclo-cross**

Tommy VANOUDENDYCKE explicite qu'à la suite de la suppression des interrégions définissant les quotas des U17 sur la Coupe de France Cyclo-Cross, la Commission

Nationale propose de supprimer les quotas pour les féminines afin d'ouvrir la pratique du Cyclo-Cross.

Elle propose également de porter le nombre de coureurs à environ 152 à + ou - 2 suivant les hors quotas et le lieu des manches, ce qui correspondrait à 19 lignes sur la grille de départ. La Commission Nationale a utilisé la moyenne de participation par comité sur les deux dernières saisons pour définir le quota de coureurs pour chaque comité. Il est également proposé que les hors quotas soient décidés en début de saison par la Commission Nationale. Le comité organisateur recevra 5 hors quotas. Le reste des hors quotas seront répartis aux comités régionaux limitrophes.

En conséquence, l'article 4.3.2 est modifié comme suit :

« 4.3.2 aux épreuves U17 Garçon et U17 Fille  
Participation selon sélection des Comités Régionaux

| Comités Régionaux       | Quota<br>U17 Garçon |
|-------------------------|---------------------|
| Hauts-de-France         | 13                  |
| Ile-de-France           | 7                   |
| Grand Est               | 19                  |
| Bourgogne-Franche-Comté | 12                  |
| Auvergne-Rhône-Alpes    | 16                  |
| Région Sud              | 6                   |
| Nouvelle-Aquitaine      | 12                  |
| Occitanie               | 9                   |
| Pays de la Loire        | 16                  |
| Centre-Val de Loire     | 7                   |
| Bretagne                | 17                  |
| Normandie               | 9                   |

#### Hors quotas :

- Albi : 5 quotas supplémentaires sont accordés au Comité Régional d'Occitanie et 2 quotas supplémentaires sont accordés aux Comités Régionaux limitrophes (Région SUD, Auvergne – Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine).
- Quelneuc : 5 quotas supplémentaires sont accordés au Comité Régional de Bretagne et 3 quotas supplémentaires sont accordés aux Comités Régionaux limitrophes (Pays de la Loire et Normandie).

Les hors quotas sont distribués par la Commission Nationale Cyclo-Cross au Comité Régional accueillant la Coupe de France et ses comités limitrophes. Le comité organisateur recevra 5 hors quotas. Le reste des hors quotas seront répartis aux Comités Régionaux limitrophes »

Le Président soumet au vote des membres du Bureau Exécutif les modifications apportées à l'article 4.3.2 du règlement.

*Les modifications sont approuvées à l'unanimité des votants.*

Yannick POUEY annonce que la demande de labellisation de la structure Arques Cyclo-cross Team Diffsport a été validée par la Commission Nationale de Cyclo-cross.

Le Président soumet au vote du Bureau Exécutif la demande de labellisation de la structure Arques Cyclo-cross Team Diffsport.

*La demande de labellisation est approuvée à l'unanimité des votants.*

Tommy VANOUDENDYCKE déclare que la Commission Nationale propose de réintroduire une manche Cyclo-Cross à la Coupe de France des départements U17 pour la saison.

Yannick POUEY signale qu'il importe de réinterroger en amont le modèle Coupe de France des départements en raison notamment de la baisse des subventions publiques et de définir une personne en charge de ce dossier.

Le Président ajoute qu'une réflexion plus globale sur l'activité sportive des départements est nécessaire, réflexion qui doit être concertée avec les départements eux-mêmes. Des ressources humaines devront en effet être affectées sur ce sujet.

### **3. Piste**

Yannick POUEY expose les modifications qui ont été apportées à quinze articles (de l'article 3.1.02 à l'article 3.4.70) de la réglementation fédérale Piste afin de les adapter à la réglementation UCI.

Le Président met aux voix les modifications apportées aux articles allant de l'article 3.1.02 à l'article 3.4.70 de la réglementation fédérale.

*Les modifications sont approuvées à l'unanimité des votants.*

Yannick POUEY explique que la Commission Nationale Piste propose de modifier la composition des Teams Nationale Piste Élite en passant le nombre maximum d'athlètes à seize avec une parité de huit hommes et huit femmes.

Le Président soumet au vote du Bureau Exécutif la modification exposée ci-dessus.

*La modification est validée à l'unanimité des votants.*

Yannick POUEY annonce que la Commission Nationale Piste propose une même mesure concernant les athlètes qui souhaitent se désengager d'un Teams en cours d'année. Les modalités de ce désengagement seraient les suivantes :

« Au cours d'une saison, et après le 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'effectif ne pourra plus être modifié par le responsable de la Team (ou toute autre personne de l'encadrement) et aucun athlète ne pourra sortir de l'effectif, sauf cas de litiges et cas exceptionnels.

Dans la mesure où les deux parties sont d'accord, un courrier signé des deux parties (Responsable de la Team et Athlète concerné [ou tuteur pour les mineurs]) devra être envoyé à la FFC à l'attention de la Direction des Épreuves et de la Règlementation Sportive, par lettre recommandée et sera traité par la Commission Nationale Piste.

Cette demande pourra alors être acceptée ou refusée par La Commission Nationale Piste en fonction des arguments exprimés. Si cette dernière accepte la demande, les points que pourra engranger le coureur durant la période d'étude par la Commission Nationale jusqu'au jour de divulgation de la décision seront affectés à la Team. L'athlète concerné par ce désengagement ne pourra en cours d'année réintégrer une autre Team Piste (Formation ou Nationale Piste Élite). Dans le cas où les deux parties n'arrivent pas à s'entendre, la partie souhaitant rompre le contrat avec l'autre partie devra envoyer un courrier par lettre recommandée à la FFC à l'attention de La Direction des Événements et de la Règlementation Sportive, en argumentant sa demande. La commission *ad hoc* de la FFC sera alors saisie et rendra sa décision suite à l'étude du dossier. »

Le Président soumet au vote du Bureau Exécutif la proposition susmentionnée.

*La proposition est approuvée à l'unanimité des votants.*

#### **4. Gravel**

Yannick POUEY annonce que la Commission Nationale a édité une charte relative au Gravel qui a pour vocation de garantir l'intégrité, la qualité et l'exemplarité des événements Gravel inscrits au calendrier FFC. Cette charte sera signée par l'ensemble des organisateurs.

Le Président soumet au vote du Bureau Exécutif la charte du Gravel élaborée par la Commission Nationale.

*La charte du Gravel est validée à l'unanimité des votants.*

Yannick POUEY déclare ensuite que la Commission Nationale travaille actuellement sur un projet de création de Teams Gravel.

Un échange intervient entre les participants à l'issue duquel le Président propose que ce sujet soit retravaillé plus finement par la Commission Nationale de Gravel, accompagnée du Bureau Exécutif, à l'aune des objectifs clarifiés.

#### **5. Route**

Tommy VANOUDENDYCKE fait état du nombre de structures ayant candidaté en National pour la saison 2026.

|              | N 2025 | Candidatures N 2026* |
|--------------|--------|----------------------|
| N1 HOMMES    | 19     | 19                   |
| N2 HOMMES    | 17     | 18                   |
| N3 HOMMES    | 26     | 26                   |
| N1 FEMMES    | 10     | 11                   |
| N2 FEMMES    | 16     | 13                   |
| TOTAL HOMMES | 62     | 63                   |
| TOTAL FEMMES | 26     | 24                   |

Ces dossiers sont en cours d'instruction et le nombre de structures labellisées sera confirmé en janvier 2026.

Le Président tient à souligner que nonobstant les difficultés rencontrées par la Route (sécurité, transformation du cyclisme de très haut niveau), il est fondamental que les propos demeurent modérés par rapport à certains discours tendancieux ayant trait à la fragilisation de cette discipline. Bien que le nombre de candidats reste quasiment stable à la faveur d'un renouvellement des clubs, il convient de comprendre les raisons de leur intérêt pour une activité Amateur de haut niveau.

Gilles DA COSTA confirme qu'une grande vigilance doit être de mise face à la médiatisation négative autour de ce sujet et qui pourrait nuire à un édifice utile à la formation.

Le Président ajoute que la FFC a parfaitement conscience que le cyclisme Amateur doit évoluer. Néanmoins, sa forte résilience démontre qu'il existe une réelle attractivité pour pratiquer cette discipline au meilleur niveau Amateur possible.

Denis CLÉMENT estime que les cahiers des charges devront certainement être plus souples eu égard à un contexte économique plus tendu.

Par ailleurs, il souligne que les DN pourraient être une filière intégrant des jeunes souhaitant poursuivre leurs études tout en conservant une activité cycliste de haut niveau.

Le Président indique que les équipes continentales fédérales ont été créées à cet effet.

Tommy VANOUDENDYCKE expose les modifications proposées par la Commission Nationale Route concernant la participation aux Coupes de France N1 Femmes 2026.

### **Coupes de France N1 Femmes**

- Équipes labellisées « National 1 Femmes ».
- Sélections régionales (Hors Effectif N1\*\*\*).
- Sélections départementales (Hors Effectif N1\*\*\*).
- Individuelles d'équipes UCI\*.
- Structures étrangères (clubs ou équipes) sur invitation \*\*, soit les coureuses individuelles françaises ou étrangères des structures étrangères (clubs ou équipes), dans la limite de 3 coureuses par structures étrangères (clubs ou équipes) et avec validation par la Commission Nationale Route.
- Individuelles de clubs français, n'appartenant pas aux structures labellisées N1 et N2.

Nouveauté 2026 : les trois premières structures à la Coupe de France N2 seront invitées par les organisateurs N1, sans obligation de participation et avec le minimum de 4 coureuses au départ. Il ne sera pas fait appel à la quatrième structure N2.

La date de prise en compte des trois premières structures est la dernière épreuve disputée du niveau N2 pour permettre aux organisateurs et aux structures de s'organiser.

Le Président met aux voix la proposition de la Commission Nationale Route concernant la participation aux Coupes de France N1 Femmes 2026.

*La proposition est adoptée à l'unanimité des votants.*

Tommy VANOUDENDYCKE présente ensuite les modifications proposées par la Commission Nationale Route concernant la participation aux Coupes de France N2 Femmes 2026.

### **Coupe de France Femmes N2**

- Équipes labellisées « National 2 Femmes ».
- Sélections régionales (hors effectif N1/N2).
- Sélections départementales (hors effectif N1/N2).
- Individuelles de clubs français n'appartenant pas aux structures N1 et N2 sans nombre minimum et 3 coureuses par club maximum.
- Les coureuses individuelles françaises ou étrangères appartenant aux structures étrangères (équipes ou de clubs) ne sont pas autorisées.
- Les coureuses françaises ou étrangères appartenant aux structures labellisées N1 ne sont pas autorisées (sauf pour les U19).

Nouveauté 2026 : dans un objectif de formation, les coureuses U19 appartenant aux structures labellisées N1 sont autorisées à participer (sans minimum et sans maximum).

Cas particuliers : sur demande auprès de la Commission Nationale dans un délai au plus tard à J-15 de l'épreuve, la constitution d'une ou plusieurs sélections régionales et/ou départementales sur les manches de la Coupe de France N1 ou N2 Femmes pourra être transmise, dans le respect des conditions de licence et de participation définies ci-dessus et avec l'accord des structures concernées (clubs, département et région). Une sélection devra être composée à minima de 2 coureuses, sans maximum et port du maillot de l'entité engageante.

Les sélections devront être composées de coureuses de clubs ne participant pas aux épreuves.

Le Président soumet au vote du Bureau Exécutif la proposition de la Commission Nationale Route concernant la participation aux Coupes de France N2 Femmes 2026.

*La proposition est validée à l'unanimité des votants.*

Tommy VANOUDENDYCKE aborde le sujet des stagiaires U19 dans les équipes N1 Hommes et Femmes et annonce que dix cas se sont présentés cette année (6 chez les Hommes et 4 chez les Femmes).

La Commission Nationale Route propose d'étendre cette possibilité de stagiaires pour les autres équipes comme suit :

- N2 et N3 Hommes : possibilité jusqu'à deux stagiaires
- N2 Femmes : possibilité d'une stagiaire.

Le Président met aux voix la proposition suscitée.

*La proposition est validée à l'unanimité des votants.*

## **VII. POINT FINANCIER**

Christophe XHONNEUX annonce que la situation au 31 juillet 2025 fait apparaître un résultat cumulé de 1 648 k€. Il est supérieur de 913 k€ au résultat cumulé attendu. Provenant pour l'essentiel de la DTN, cet écart est quelque peu atténué par un écart défavorable sur la partie Autres activités commerciales (utilisation des stocks).

### **Services généraux/Vie associative**

L'élément le plus significatif concerne l'économie constatée (49 k€) sur la partie commissions certainement liée à une mise en route progressive de leur fonctionnement à l'issue des élections fédérales et à l'utilisation plus massive de la visioconférence.

Des économies sont également observées sur les frais informatiques (27 k€), ainsi que sur les frais de fonctionnement de la vie fédérale et de la tenue des différentes instances. Cette dernière situation peut s'expliquer par la provision de 15 k€ pour l'organisation d'une éventuelle Assemblée générale extraordinaire sur l'exercice en cours.

### **DTN**

Un écart significatif est constaté sur le volet performance (915 k€) qui s'explique par :

- Une baisse des achats sur le secteur transverse.
- Une variation de stock moins défavorable que prévu.
- Une économie de 200 k€ sur les équipes de France qui devrait disparaître en fin de saison.
- Une économie de 257 k€ sur l'Olympisme du fait d'une moindre activité sur ce sujet en 2026.
- Une économie sur les programmes Relève (123 k€).

Quant au plan développement, il enregistre une économie de 155 k€, dont une majeure partie est principalement calendaire du fait de la mensualisation du budget,

notamment sur le plan de professionnalisation (les charges sont provisionnées sur le mois d'octobre).

Il est précisé que le budget rectificatif intégrait l'amélioration de la subvention de l'ANS sur la partie performance, mais non sur le développement. Le cas échéant, les économies de la DTN seront accrues.

L'INF et le médical enregistrent des écarts favorables respectifs de 20 k€ et 27 k€.

## **DERS**

Si la situation semble stable, il apparaît que certaines charges n'ont pas encore été saisies, notamment en ce qui concerne les Championnats de France Route. Par ailleurs, de nouvelles charges ont été enregistrées sur les Championnats du monde de Liévin ramenant le résultat à 380 k€ versus 414,4 k€ prévus au budget.

### **Autres activités**

La variation de stocks enregistre un écart défavorable assez important de 444 k€. Ce niveau de la variation, moins négatif que prévu, traduit un niveau d'entrées moins important que prévu. Eu égard à cet écart, il est évident que la modélisation de la variation demeure un enjeu essentiel.

Le Président confirme qu'il s'agit d'un point sur lequel la FFC devra mener une réflexion, afin de l'améliorer.

Gilles DA COSTA annonce qu'il n'existe aucune inquiétude concernant la tenue du budget 2025. Néanmoins, il réitère l'absolue nécessité d'intégrer les engagements de dépenses dans l'outil de gestion pour éviter les écarts tels que ceux relevés au sein de la DERS.

S'agissant des stocks, il tient à préciser que la fiabilité de la gestion est parfaitement avérée même si les entrées ont une incidence comptable.

Il déclare avoir assisté le mardi 9 septembre 2025 au Conseil d'administration de la LNC avec Gilles MAS et Florian ROUSSEAU qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Lors de cette séance, la LNC a approuvé sa tarification pour 2026 dans laquelle elle a intégré à l'augmentation du tarif des assurances.

Il évoque ensuite le cas d'organismes qui sont contraints d'annuler des épreuves fédérales pour diverses raisons (manque de participants, absence de subventions, phénomènes climatiques, etc.) et qui sollicitent des exonérations. Compte tenu de ces demandes, des propositions seront exposées lors du Bureau Exécutif du mois d'octobre pour que les règles relatives aux exonérations soient transparentes et équitables.

Denis CLÉMENT partage ces considérations : il est en effet important d'établir une doctrine relative à ces annulations d'épreuves dont les causes peuvent être sportives et administratives.

Gilles DA COSTA indique que la réunion qui s'est tenue le 28 août 2025 avec les actionnaires de FVE a permis d'avoir une visibilité sur l'activité de la société dans une logique pluriannuelle et sur son business plan. Lors de ce rendez-vous, une demande de renouvellement de la ligne de l'apport en compte courant qui a été accordée en début d'année de façon paritaire avec Hopscotch a été émise. Pour rappel, ledit apport qui était accordé jusqu'au 15 septembre 2025 était de 100 000 euros, rémunéré à 2,5 %. Sur cette base, il est proposé de le renouveler dans les mêmes conditions pour six mois. La société Hopscotch effectuera une avance de trésorerie dans les modalités identiques. Ce renouvellement permettra de couvrir les décaissements des frais liés à l'organisation du Gravel Fever qui à l'inverse de la Haute Route ne bénéficie pas d'un paiement par avance des participants.

Le Président met aux voix la proposition visant à accorder une avance de trésorerie de 100 000 euros pour six mois, rémunérée à 2,5 %.

*La proposition est approuvée à l'unanimité des votants.*

Gilles DA COSTA annonce avoir assisté avec Sandrine GLACIER, Florian ROUSSEAU et Cédric CHAUMOND à la Coupe du monde du cyclisme artistique qui s'est déroulée le 23 août 2025 dans la ville de Puteaux. Cette manifestation de grande qualité organisée par Valentine RIBES et le club de Puteaux a réuni de nombreuses nations.

Il informe enfin de l'avancée des travaux de curage sur le site de Trappes et de la notification de la subvention de l'ANS pour ces travaux. Compte tenu de l'obligation pour la FFC de libérer les locaux de Montry dans des délais précis, les modalités de gestion des stocks devront être définies diligemment.

Le Président confirme que cette anticipation doit se faire de manière concrète dès cet automne.

## **VIII. CONGRÈS FÉDÉRAL 2026**

Yannick POUEY annonce que la date retenue pour le Congrès fédéral et l'Assemblée générale est celle du week-end des 21 et 22 février 2026.

S'agissant du format, trois options sont possibles :

- La tenue de l'Assemblée générale en visioconférence : ce format présente l'avantage d'être plus économique, mais il est exempt de tout fédéralisme.
- La tenue de l'Assemblée générale en présentiel : ce format est évidemment plus convivial et plus positif pour les échanges, mais il présente une complexité majeure dans la mesure où il est extrêmement difficile de connaître le nombre

de personnes qui auraient l'intention d'assister à l'Assemblée générale. Or, le nombre de participants conditionne la recherche et le choix du lieu, ainsi que les coûts afférents.

Un échange intervient entre les participants à l'issue duquel le Bureau Exécutif décide d'explorer la piste du présentiel avec l'envoi d'un questionnaire aux potentiels participants, afin de favoriser le fédéralisme. En cas d'impossibilité, la solution en distanciel sera retenue. Toutefois, dans ce dernier cas, la FFC devra s'atteler à organiser un événement qui permette à la famille du cyclisme de se retrouver.

## IX. ÉPREUVES OFFICIELLES

Tommy VANOUDENDYCKE propose à l'attribution pour 2025 les épreuves suivantes :

### E-Cycling

| COUPE DE FRANCE                |                  |                  |
|--------------------------------|------------------|------------------|
| DISTANCIEL - Scratch           | 29 octobre 2025  | 29 octobre 2025  |
| DISTANCIEL - Short Race        | 12 novembre 2025 | 12 novembre 2025 |
| DISTANCIEL - Course aux Points | 26 novembre 2025 | 26 novembre 2025 |
| DISTANCIEL - Tempo Race        | 10 décembre 2025 | 10 décembre 2025 |
| DISTANCIEL - Course aux Points | 17 décembre 2025 | 17 décembre 2025 |

### Polo Vélo

| COUPE DE FRANCE |                 |                 |
|-----------------|-----------------|-----------------|
| Bolbec          | 11 octobre 2025 | 12 octobre 2025 |

*L'attribution des épreuves susmentionnées est approuvée à l'unanimité des votants.*

## GRAVEL

Tommy VANOUDENDYCKE rappelle que le Bureau Exécutif a validé au mois de juillet la date des 12 et 13 septembre 2026 pour la tenue des Championnats de France Gravel à Thouars. Or, en raison d'une épreuve UCI de Gravel qui se tiendra aux mêmes dates, il est proposé de décaler l'épreuve UCI dénommée "66° SUD PYRENEES CATALANE GRAVEL TOUR - LES ANGLES " au 26 septembre 2026.

*Mise au vote, la date du 26 septembre 2026 pour le changement de date de l'épreuve "66° SUD PYRENEES CATALANE GRAVEL TOUR est validée à l'unanimité des votants.*

Tommy VANOUDENDYCKE propose à l'attribution pour 2026 les épreuves suivantes :

## BMX Racing

|                                    |            |            |                      |
|------------------------------------|------------|------------|----------------------|
| <b>COUPE DE FRANCE</b>             |            |            |                      |
| La Chapelle-Saint-Mesmin           | 09/05/2026 | 10/05/2026 | CENTRE VAL DE LOIRE  |
| <b>CHALLENGE FRANCE SUD-EST</b>    |            |            |                      |
| Pont Eveque                        | 30/05/2026 | 31/05/2026 | AUVERGNE-RHÔNE-ALPES |
| Pernes-les-Fontaines               | 02/05/2026 | 03/05/2026 | REGION SUD           |
| Bollene                            | 11/04/2026 | 12/04/2026 | REGION SUD           |
| <b>CHALLENGE FRANCE NORD-OUEST</b> |            |            |                      |
| Tréguieux                          | 11/04/2026 | 12/04/2026 | BRETAGNE             |
| <b>CHALLENGE FRANCE SUD-OUEST</b>  |            |            |                      |
| Denguin                            | 30/05/2026 |            | NOUVELLE AQUITAINE   |
| Anglet                             | 02/05/2026 |            | NOUVELLE AQUITAINE   |
| <b>TFBMX</b>                       |            |            |                      |
| Chabeuil                           | 20/06/2026 | 21/06/2026 | AUVERGNE-RHÔNE-ALPES |

## Cyclo-cross

|                             |                                                       |            |           |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------|------------|-----------|
| <b>COUPE DE FRANCE 2025</b> |                                                       |            |           |
| Ouistreham                  | sous réserve<br>d'affiliation du club<br>organisateur |            | NORMANDIE |
| Albi                        | 25/10/2025                                            | 26/10/2025 | OCCITANIE |

## Route

|                                                                                        |                   |               |                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------|----------------------|
| <b>COUPE DE FRANCE N1 FEMMES</b>                                                       |                   |               |                      |
| Tour d'Ambert Livradois Forez Femmes - Coupe de France N1 Femmes #1                    | 9 mai 2026        | 10 mai 2026   | Auvergne Rhône Alpes |
| CLM Champenois - Coupe de France N1 Femmes #2                                          | 17 mai 2026       |               | Grand Est            |
| Classic Féminine Vienne Nouvelle-Aquitaine - Coupe de France N1 Femmes #3              | 21 juin 2026      |               | Nouvelle Aquitaine   |
| Grand Prix de Cours la Ville - Coupe de France N1 Femmes #4                            | 25 juillet 2026   |               | Normandie            |
| Grand Prix Diffusport - Ville de Leval - Coupe de France N1 Femmes #5                  | 15 août 2026      | 16 août 2026  | Hauts de France      |
| Paris Bourges - Coupe de France N1 Femmes #6                                           | 12 septembre 2026 |               | Région Centre        |
| <b>COUPE DE France N2 FEMMES</b>                                                       |                   |               |                      |
| Grand Prix d'ouverture Féminin d'Albi - Coupe de France N2 Femmes #1                   | 1 mars 2026       |               | Occitanie            |
| Tour de L'Orne - Coupe de France N2 Femmes #2                                          | 11 avril 2026     | 12 avril 2026 | Normandie            |
| Chrono 47 - Coupe de France N2 Femmes #3                                               | 1er mai 2026      |               | Nouvelle Aquitaine   |
| Cintegabelle Femmes - Coupe de France N2 Femmes #4                                     | 3 mai 2026        |               | Occitanie            |
| ..... - Coupe de France N2 Femmes #5                                                   | 30 août 2026      |               | Nouvelle Aquitaine   |
| <b>COUPE DE FRANCE N1</b>                                                              |                   |               |                      |
| Vienne Classic - Coupe de France N1 #1                                                 | 8 mars 2026       |               | Nouvelle Aquitaine   |
| Arbent Bourg Arbent - Coupe de France N1#2                                             | 3 mai 2026        |               | Auvergne Rhône Alpes |
| Caux Tour - Trophée Philippe Anquetil - Souvenir André Mallet<br>Coupe de France N1 #3 | 14 mai 2026       |               | Normandie            |
| CLM Champenois - Coupe de France N1 #4                                                 | 17 mai 2026       |               | Grand Est            |
| Tour du Piémont Challenge - Coupe de France N1 #5                                      | 4 juillet 2026    |               | Nouvelle Aquitaine   |
| Trophée souvenir Roger Walkowiak - Ville de Cusset - Coupe de France N1 #6             | 26 juillet 2026   |               | Auvergne Rhône Alpes |
| Paris Bourges - Coupe de France N1 #7                                                  | 12 septembre 2026 |               | Centre Val de Loire  |

|                                                                                                    |                   |                 |                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------|-------------------------|
| <b>COUPE DE FRANCE N1 FEMMES</b>                                                                   |                   |                 |                         |
| Tour d'Ambert Liwadois Forez Femmes - Coupe de France N1 Femmes #1                                 | 9 mai 2026        | 10 mai 2026     | Auvergne Rhône Alpes    |
| CLM Champenois - Coupe de France N1 Femmes #2                                                      | 17 mai 2026       |                 | Grand Est               |
| Classic Féminine Vienne Nouvelle-Aquitaine - Coupe de France N1 Femmes #3                          | 21 juin 2026      |                 | Nouvelle Aquitaine      |
| Grand Prix de Cours la Ville - Coupe de France N1 Femmes #4                                        | 25 juillet 2026   |                 | Normandie               |
| Grand Prix Diffusport - Ville de Leval - Coupe de France N1 Femmes #5                              | 15 août 2026      | 16 août 2026    | Hauts de France         |
| Paris Bourges - Coupe de France N1 Femmes #6                                                       | 12 septembre 2026 |                 | Région Centre           |
| <b>COUPE DE FRANCE N2 FEMMES</b>                                                                   |                   |                 |                         |
| Grand Prix d'ouverture Féminin d'Albi - Coupe de France N2 Femmes #1                               | 1 mars 2026       |                 | Occitanie               |
| Tour de L'Orne - Coupe de France N2 Femmes #2                                                      | 11 avril 2026     | 12 avril 2026   | Normandie               |
| Chrono 47 - Coupe de France N2 Femmes #3                                                           | 1er mai 2026      |                 | Nouvelle Aquitaine      |
| Cintegabelle Femmes - Coupe de France N2 Femmes #4                                                 | 3 mai 2026        |                 | Occitanie               |
| ..... - Coupe de France N2 Femmes #5                                                               | 30 août 2026      |                 | Nouvelle Aquitaine      |
| <b>COUPE DE FRANCE N1</b>                                                                          |                   |                 |                         |
| Vienne Classic - Coupe de France N1 #1                                                             | 8 mars 2026       |                 | Nouvelle Aquitaine      |
| Arbent Bourg Arbent - Coupe de France N1 #2                                                        | 3 mai 2026        |                 | Auvergne Rhône Alpes    |
| Caux Tour - Trophée Philippe Anquetil - Souvenir André Mallet<br>Coupe de France N1 #3             | 14 mai 2026       |                 | Normandie               |
| CLM Champenois - Coupe de France N1 #4                                                             | 17 mai 2026       |                 | Grand Est               |
| Tour du Piémont Challenge - Coupe de France N1 #5                                                  | 4 juillet 2026    |                 | Nouvelle Aquitaine      |
| Trophée souvenir Roger Walkowiak - Ville de Cusset - Coupe de France N1 #6                         | 26 juillet 2026   |                 | Auvergne Rhône Alpes    |
| Paris Bourges - Coupe de France N1 #7                                                              | 12 septembre 2026 |                 | Centre Val de Loire     |
| <b>COUPE DE FRANCE N2</b>                                                                          |                   |                 |                         |
| Tour des 48 Sud Charente - Coupe de France N2 #1                                                   | 1er mars 2026     |                 | Nouvelle Aquitaine      |
| Souvenir Patrick Metz - Coupe de France N2 #2                                                      | 25 avril 2026     | 26 avril 2026   | Grand Est               |
| Chrono 47 - Coupe de France N2 #3                                                                  | 1er mai 2026      |                 | Nouvelle Aquitaine      |
| Grand Prix de Cintegabelle CIC - Skoda Toulouse / Trophée Cathy Moncassin<br>Coupe de France N2 #4 | 3 mai 2026        |                 | Occitanie               |
| 12ème Mémorial d'Automne à Chassenouil sur Bonnière - Coupe de France N2<br>#5                     | 6 septembre 2026  |                 | Nouvelle Aquitaine      |
| <b>COUPE DE FRANCE N3</b>                                                                          |                   |                 |                         |
| Tour de l'Ardèche Méridionale - Coupe de France N3 #1                                              | 1er mars 2026     |                 | Auvergne Rhône Alpes    |
| CLM Champenois - Coupe de France N3 #2                                                             | 17 mai 2026       |                 | Grand Est               |
| ..... - Coupe de France N3 #3                                                                      | 14 juin 2026      |                 |                         |
| ..... - Coupe de France N3 #4                                                                      | 30 août 2026      |                 |                         |
| <b>COUPE DE FRANCE U19</b>                                                                         |                   |                 |                         |
| Pèvèle Classic - Coupe de France U19 #1                                                            | 5 avril 2026      |                 | Hauts de France         |
| Chono 47 - Coupe de France U19 #2                                                                  | 1er mai 2026      |                 | Nouvelle Aquitaine      |
| La Frédéric Moncassin Classic - Coupe de France U19 #3                                             | 2 mai 2026        |                 | Occitanie               |
| 5ème Tour du Carmausain Ségala - Coupe de France U19 #4                                            | 3 mai 2026        |                 | Occitanie               |
| La Classique des Alpes Juniors - Coupe de France U19 #5                                            | 6 juin 2026       |                 | Auvergne Rhône Alpes    |
| La Classique Puisaye - Forterre - Coupe de France U19 #6                                           | 13 septembre 2026 |                 | Bourgogne Franche Comté |
| <b>UCI GRAN FONDO</b>                                                                              |                   |                 |                         |
| UCI GRANFONDO VOSGES                                                                               | 17 mai 2026       | 17 mai 2026     | Auvergne Rhône Alpes    |
| GRANFONDO DES ILES GUADELOUPE                                                                      | 6 décembre 2025   | 7 décembre 2025 | GUADELOUPE              |
| <b>UCI GRAVEL</b>                                                                                  |                   |                 |                         |
| WISH ONE MILLAU GRANDS CAUSSES                                                                     | 14 juin 2026      | 14 juin 2026    | Occitanie               |

*L'attribution des épreuves pour 2026 est approuvée à l'unanimité des votants.*

Tommy VANOUDENDYCKE revient ensuite sur les Championnats d'Europe sur Route qui auront lieu du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2025. À date, les sites et les parcours sont stabilisés. Il en est de même pour les éléments de signalétique et de sécurisation à mettre en place. Le nombre de bénévoles devrait s'établir aux alentours de six cents.

## X. QUESTIONS DIVERSES

Christophe LAVERGNE annonce que la LNC a apporté des ajouts à ses règlements généraux lors de son Conseil d'administration du mois de juin. Ces modifications ont

trait au dispositif de licence de troisième division professionnelle et à l'inscription des organisateurs dans le calendrier professionnel.

*Mises au vote, les modifications suscitées sont adoptées à l'unanimité des votants.*

\*\*\*

Tommy VANOUDENDYCKE fait part de la demande de participants étrangers à des épreuves fédérales qui souhaiteraient que le Pass Découverte soit en anglais.

Yannick POUEY tient à rappeler que la langue internationale du cyclisme est le français.

Fabien RAFFOUX ajoute que l'assurance intégrée dans les licences ne couvre que les résidents français.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 10.**

**La prochaine réunion est prévue le jeudi 16 octobre 2025.**

Le Président

Le Secrétaire général

**Michel CALLOT**

**Yannick POUEY**